

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune de Montigné-Lès-Rairies

Séance du 09/06/2023

L'an 2023 et le 09 juin à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CHASSOULIER Gérard, Maire.

Présent : M. CHASSOULIER Gérard, Maire, Mmes : BARDELMEIJER Hélène, BESNARD Frédérique, CLORY Céline, GIRARD Caroline, MONTRIEUX Sylvaine, MM : BAZIN Olivier, METIVIER Lucien , MORIN Jackie, OLIVIER Cyrille (arrivée à 18h52).

Excusé ayant donné procuration : M. NUGUES Yoann à Mme CLORY Céline

Nombre de membres

- Afférents au Conseil Municipal : 11
- Présents : 9

Date de la convocation : 31/05/2023

Date d'affichage : 12/06/2023

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en PRÉFECTURE D'ANGERS

Le : 12/06/2023

Et publication ou notification

Du : 12/06/2023

Secrétaire de séance : M. Lucien MÉTIVIER

ORDRE DU JOUR

- I- Demande de subvention de l'école primaire St Joseph Baugé-en Anjou
- II- Devis portable PC
- III- Vente du Presbytère
- IV- Election des délégués et des suppléants des conseils municipaux aux élections sénatoriales
- V- Devis IntraMuros
- VI- Questions diverses

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la réunion du 22/05/2023.

I- Demande de subvention de l'école primaire St Joseph Baugé-en Anjou

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Exposé : N'ayant pas reçu les éléments complémentaires pour la demande de subvention de l'école primaire de ST Joseph à Baugé-en-Anjou, cette question ne sera pas débattue aujourd'hui.

II- Devis portable PC

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Exposé : Comme vous avez pu le constater à plusieurs reprises l'ordinateur portable de la Commune n'est plus en état de fonctionner correctement et je vous propose l'achat d'un nouvel ordinateur portable pour la Mairie ainsi que l'achat du logiciel Microsoft 365 Standard (Word, Excel, Power Point, One Note etc.).

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0) :

- Décide de retenir le devis de MICRO PLANET concernant l'achat d'un ordinateur portable pour la somme de **709.20 € TTC**.
- **Décide de** retenir le devis de MICRO PLANET concernant l'achat du logiciel Microsoft 365 Standard pour la somme de **114.00 € TTC par an**.
- Charge Monsieur Le Maire à signer les devis.

Adopté à l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstention : 0)

Arrivée de M. OLIVIER.

III- Vente du Presbytère

Le Conseil Municipal, décide de vendre l'immeuble dénommé « Presbytère » à usage d'habitation sis « 3 Place du Pilon - 49430 Montigné-Lès-Rairies » dont 2 logements sont loués actuellement pour la somme de 180 000 € net vendeur.

L'acte notarié sera rédigé par Maître Sandrine MARADAN, Notaire à Durtal(49) et sera à la charge des futurs acquéreurs.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire ou le Premier Adjoint à signer tous les documents nécessaires à cette vente.

Adopté à l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstention : 0)

IV -Election des délégués et des suppléants des conseils municipaux aux élections sénatoriales

Madame Hélène BARDELMEIJER n'ayant pas la nationalité Française n'est pas autorisée à participer aux élections.

Le bureau est constitué :

- Monsieur le Maire, Gérard CHASSOULIER
- Des deux conseillers les plus âgés : Monsieur MORIN Jackie et Madame MONTRIEUX Sylvaine
- Des deux conseillers les plus jeunes : Madame GIRARD Caroline et Monsieur OLIVIER Cyrille
- Un secrétaire : Monsieur BAZIN Olivier

Le vote a lieu au scrutin secret majoritaire à deux tours sauf si le candidat recueille la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour.

Les membres du Conseil Municipal passent ensuite à l'élection du Délégué :

Se présente Monsieur Gérard CHASSOULIER

Le premier tour de scrutin donne les résultats suivants :

Votants : 10

Monsieur Gérard CHASSOULIER : 9 voix (1 vote blanc)

Monsieur Gérard CHASSOULIER ayant recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés a été proclamé délégué.

Elections des suppléants :

Se présentent : Madame MONTRIEUX Sylvaine et Messieurs MÉTIVIER Lucien, MORIN Jackie.

Le premier tour de scrutin donne les résultats suivants :

Votants : 10

Ont obtenu :

Monsieur MORIN Jackie :	10 VOIX
Madame MONTRIEUX Sylvaine :	9 VOIX (1 vote blanc)
Monsieur MÉTIVIER Lucien :	9 VOIX (1 vote blanc)

Monsieur MORIN Jackie, Madame MONTRIEUX Sylvaine et Monsieur MÉTIVIER Lucien ayant recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés ont été proclamés suppléants.

Acte rendu exécutoire

V-Devis IntraMuros

Après renseignements auprès d'une commune voisine, seul l'administrateur désigné est habilité à alimenter le site intraMuros ou d'accorder l'autorisation aux associations Communales d'utiliser ce site.

Sans autre question, la séance est levée à 20h08.